



## Vol à l'etalage en allemagne

Par **noemie62**, le **09/02/2015** à **01:08**

bonjour , j'ai volé il y a de cela plusieurs mois au dutyfree de francfort en allemagne , nous nous sommes fait arrêté mon amie et moi avec les articles ( parfums , etcc... ) et pour sortir nous avons restitué les articles plus payé 1500 euros ( somme que nous avions sur nous ) en liquide si nous declarions que ce n'était pas la premiere fois que nous volions au duty free ( car oui nous avons deja volé 1 fois precedemment mais pas pris !!! et je nen suis vraiment pas fier ) ! Pour ma part j'accompagner mon amie mais ce nest pas moi qui ai pris les articles ! Jai reçu un proces verbale il y a 3 mois stipulant que jetais condamné a 100 jours + 100 jours pour les deux delit et que lindemnité journalière etait de 20€ par jour donc que je devais leur payé 2000 euros !! je n'ai pas prété attention à la lettre , et jai reçu une autre lettre en allemand ou il me reclame 4145 euros !!! qu'est ce que je risque ??? pourquoi me reclame til autant ???svp aidez moi